

Un temps de ressourcement...

EGLISE
CATHOLIQUE
ROMAINE
GENÈVE

... et de formation

LE BILLET DE PASCAL DESTHIEUX, VICAIRE ÉPISCOPAL | PHOTO: DR

Vous prenez une année sabbatique ?

– Non, pas une année, seulement quatre mois.

Vous allez vous reposer ? Partir loin ?

– Il ne s'agit pas de prolonger mes vacances, mais d'un temps de ressourcement et de formation qui permettra d'exercer encore mieux mon prochain ministère.

En effet, chaque agent pastoral, prêtre ou laïc, peut demander, après huit ans de ministère, un temps sabbatique de quatre mois (non cumulable). Il établit un projet, le présente au Service de la formation du canton, en vue d'une validation par le Conseil épiscopal. Dans la pratique, il n'est pas si facile de prendre ce temps sabbatique en pleine activité, car nous n'avons pas de « remplaçants » attitrés. Un changement de ministère peut offrir une belle opportunité pour ce temps de ressourcement.

C'est donc ce que je vais faire avant de laisser la charge de vicaire épiscopal, l'été prochain. Pendant ce temps sabbatique qui commence ce 1er mars, j'irai visiter des lieux d'Eglise novateurs et inspirants, comme la basilique du Sacré-Cœur à côté de la gare de Grenoble, les maisons d'Eglise dans le diocèse du Havre, les dif-

férents « tiers-lieux » d'Eglise qui offrent une pastorale complémentaire aux paroisses dans le diocèse de Lille. Je vous en parlerai probablement dans un prochain billet. Je profiterai de

ce temps sabbatique pour écrire un quatrième livre: j'aimerais raconter aux jeunes comment va se passer leur messe de confirmation. Je cheminerai aussi une quinzaine de jours depuis Genève vers Saint-Jacques-Compostelle. Pendant ces quatre mois, les affaires courantes du vicariat seront gérées par mes adjoints Isabelle Nielsen et Michel Colin.

Vous le voyez, le temps sabbatique fait partie de la « formation permanente ». Les agents pastoraux sont également invités à prendre une semaine chaque année pour des formations, en plus des sessions cantonales et diocésaines et je les y encourage car cela nous permet d'améliorer la qualité de notre ministère à votre service. C'est d'ailleurs valable pour toute personne. Alors, recevez ce billet comme un encouragement à prendre du temps pour votre propre « formation permanente » !

